



La poursuite des inventaires

Franck HERBRECHT

À l'échelle du Massif armoricain, seule la Loire-Atlantique a fait l'objet d'une démarche systématisée et approfondie. Mais ce qui a été réalisable sur un département l'est plus difficilement à l'échelle de trois régions administratives et de treize départements. Ainsi, la connaissance des bourdons est encore très inégale selon les secteurs, avec de vastes « terroirs » dénués de données d'observations.

Des initiatives pour poursuivre l'inventaire des bourdons ont donc été entamées récemment par le GRETIA, encouragées et épaulées par Gilles Mahé qui continue notamment d'assurer l'essentiel des identifications ou validations. Bien que l'ensemble des départements du Massif armoricain ne soient pas encore « couverts », la dynamique s'installe ainsi petit à petit, en s'appuyant sur le réseau d'entomologistes et d'associations partenaires.

En Basse-Normandie, début 2013, seules 1345 données issues de l'identification de 1690 spécimens étaient enregistrées dans la cartographie armoricaine. Le GRETIA a pris l'initiative de lancer une enquête sur l'ensemble du territoire de cette région, afin de combler ce manque. Il est soutenu dans cette mission par la Région Basse-Normandie au travers de sa stratégie pour la biodiversité et de l'action « réaffirmer le rôle des insectes pollinisateurs », ainsi que par les Conseils généraux de la Manche et du Calvados, notamment au travers de leurs politiques « Espaces naturels sensibles ». Cette première démarche est volontairement de courte durée, mais pourra déboucher sur un projet d'atlas plus précis et plus complet, à plus long terme. Ses objectifs principaux sont d'actualiser les listes départementales et régionales de Basse-Normandie et d'affiner le statut actuel des espèces à travers une meilleure connaissance de leur occupation du territoire, notamment en participant aux

inventaires d'espaces naturels remarquables mais aussi d'espaces ordinaires.

En début 2014, au bout de la première année d'enquête, 2806 bourdons appartenant à 19 espèces et en provenance de 266 communes différentes ont été identifiés, grâce à la mobilisation, plus ou moins appuyée, de 45 participants. Ce sont ainsi 1418 nouvelles données contemporaines qui ont pu être collectées, se rajoutant aux 1507 données « historiques », validées en parallèle.

Les Pays de la Loire bénéficient d'un réseau associatif important et diversifié mais de structuration différente de celui de la Basse-Normandie. La volonté de poursuivre l'inventaire et la cartographie des bourdons y a donc pris une autre orientation. Le GRETIA, soutenu par la Région, a entrepris de trouver des relais départementaux auprès de structures associatives partenaires, afin de lancer des dynamiques similaires à celle qui a été à l'œuvre en Loire-Atlantique. Dans le Maine-et-Loire et en Mayenne, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement « Loire-Anjou » et Mayenne-Nature-Environnement ont d'ores et déjà répondu favorablement à la sollicitation, alors que la démarche n'a pas totalement abouti, à ce jour, en Vendée et en Sarthe. Les collectes se poursuivent cependant, d'année en année, sur l'ensemble des Pays de la Loire et devraient augmenter à l'avenir. Un premier bilan sera effectué d'ici quelques saisons pour envisager, éventuellement, une meilleure systématisation ultérieure des prospections.

Actuellement, aucune démarche particulière n'a été menée à l'échelle de la région Bretagne, même si des captures plus ou moins « opportunistes » se poursuivent petit à petit aussi sur cette région. ■